

RAPPORT DE MISSION 2022



SOMMAIRE



1- Préambule / mot du président

- a. Histoire d'Eloi
- b. Pourquoi société à mission
- c. Cadre réglementaire loi PACTE
- d. Jalons opérationnels depuis lancement / passage en société de mission

2- La mission, élément central pour Eloi

- a. Raison d'être
- b. Objectifs
- c. Organisation / gouvernance sur la partie mission
- d. Composition du comité de mission
- e. Verbatims des membres du comité de mission

3- Bilan de l'année 1 en tant que société à mission

- 1. Retour sur les travaux conduits en comité de mission (charte, composition comité, définition des objectifs, choix de l'OTI, ...)
 - 1.a. Définition des objectifs et des KPIs suivi
 - 1.b. Rédaction de la charte agroécologique
 - 1.c. Le choix d'un OTI
- 2. % d'atteinte des objectifs sur la base des indicateurs

4- Perspectives

- a. Perspectives année 2 + premier audit
- b. Conclusion référent mission

1- PRÉAMBULE / MOT DU PRÉSIDENT

A) HISTOIRE D'ELOI

Le renouvellement des populations agricoles représente un enjeu majeur en termes de résilience alimentaire et de transition écologique. Alors que les tendances démographiques anticipent que la moitié des agriculteurs français auront l'âge de prendre leur retraite d'ici 10 ans, le secteur fait face à des défis pour remplacer ces exploitants et organiser le développement de modèles d'agriculture renouvelés, respectueux de la terre et du vivant.

C'est pour répondre à ces enjeux que Maxime Pawlak et François Moret ont fondé Eloi en 2019, se donnant pour mission d'accompagner les agriculteurs cédant leurs fermes et des repreneurs ayant un projet agro-écologique. En proposant la réadaptation des fermes en transmission, et la digitalisation du processus d'installation, Eloi facilite la reprise des fermes et leur conversion aux pratiques de l'agroécologie.

Aujourd'hui, l'entreprise qui compte déjà plus de 220 exploitations en cours de transmission et a qualifié plus de 1100 porteurs de projets, souhaite développer à grande échelle les pratiques de résilience alimentaire et territoriale. Elle vise la transmission de 1000 fermes par an d'ici cinq ans.



Santé

Les pratiques agroécologiques défendues par Eloi permettent de préserver et de renforcer les qualités nutritionnelles des aliments produits et favorisent la santé des populations.

Les impacts visés par Eloi sont multiples :



Environnemental

Avec des pratiques agricoles complémentaires qui stimulent la biodiversité, la gestion saine de l'eau et la diminution des émissions carbone, l'agroécologie participe à la préservation et à la restauration de l'écosystème.



Social

En simplifiant la cession des fermes auprès de porteurs de projet engagés et motivés, Eloi revalorise le métier d'agriculteur et favorise le renouvellement des populations en créant des emplois locaux, des synergies entre exploitants, et une véritable dynamique sur les territoires.

1- PRÉAMBULE / MOT DU PRÉSIDENT

B) POURQUOI SOCIÉTÉ À MISSION

Eloi est une société dont le cœur d'action est centré autour de l'impact, c'est notre ADN et notre raison d'être. Notre impact se définit comme étant au service de la terre et des hommes, et nous le projetons avec des ambitions fortes de volume pour peser dans le bon sens sur une situation d'urgence écologique et sociétale.

Il a donc semblé naturel, sous l'impulsion de ses fondateurs, de structurer l'entreprise en tant que société à mission, pour plusieurs raisons :



Structurer sa démarche de mise en oeuvre et de mesure de son impact



Pérenniser son impact dans le temps de façon statutaire



Faire savoir à l'ensemble de nos parties prenantes notre volonté et nos modalités d'impact

C'est tout le sens de notre action qui se matérialise à travers notre statut de société à mission.

C) CADRE RÉGLEMENTAIRE LOI PACTE

Alors qu'une majorité de français considère qu'une entreprise doit être utile pour la société dans son ensemble, avant même ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires, les pouvoirs publics ont constaté que la définition de l'entreprise, en droit français, ne reconnaissait pas la notion d'intérêt social.

C'est le point qu'est venu apporter la loi Pacte qui a introduit la qualité de société à mission. Il s'agit pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.

Ces éléments doivent être inscrits dans les statuts de l'entreprise et déclarés au greffe du tribunal de commerce. La qualité de société à mission sera ainsi mentionnée au répertoire Sirene, la base de données des entreprises et des établissements.

Le décret du 2 janvier 2020 prévoit par ailleurs la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) de l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans ses statuts.

D) JALONS OPÉRATIONNELS DEPUIS LANCEMENT / PASSAGE EN SOCIÉTÉ DE MISSION

Depuis son passage en société à mission, Eloi a réalisé plusieurs actions permettant de respecter le cadre légal tout en récoltant les premiers bénéfices de cette structuration :

- Définition de la mission
- Mise à jour des statuts de la société et dépôt au greffe
- Création du comité de mission, et recrutement de ses membres
- Définition des KPI de suivi des objectifs de la mission
- Définition de la charte agroécologique signée par les porteurs de projet installés par Eloi

C'est dans ce contexte, où le statut de société à mission nous a déjà permis d'avancer de façon très opérationnelle, qu'est établi ce premier rapport annuel de mission.

2- LA MISSION, ÉLÉMENT CENTRAL POUR ELOI

A) RAISON D'ÊTRE

La raison d'être d'Eloi, telle que formulée et inscrite dans ses statuts est de **“donner aux agriculteurs des moyens pour soigner la Terre et les Hommes”**.

Cette formulation place les agriculteurs au centre de l'action d'Eloi, qu'il s'agisse des agriculteurs existants qui cherchent à transmettre leur ferme que les agriculteurs en devenir, qui recherchent une ferme pour démarrer leur activité.

Il s'agit aussi de reconnaître la double dimension sociale et environnementale de notre action.



Environnementale, par l'action de transition des fermes en transmission vers des pratiques plus agroécologiques. L'agriculture représente le quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre, 70% de la consommation d'eau douce, et a un rapport étroit avec les niveaux de biodiversité des territoires.



Sociale, par l'action de maintien ou de développement de la population d'exploitants agricoles, indispensables au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Cette population active agricole, ancrée dans les territoires ruraux, porte aussi un enjeu de revitalisation des territoires.

Enfin, il s'agit aussi de reconnaître le lien entre pratiques agricoles et qualité de l'alimentation, et enfin entre alimentation et santé.

B) OBJECTIFS

Nous visons trois objectifs pour concrétiser notre action :

Favoriser le développement de l'agroécologie, en préservant les pratiques agroécologiques existantes et en engageant les fermes vers de voies de progrès dans leurs pratiques agroécologiques.



Nous organisons pour cela la reprise d'exploitations par des agriculteurs plaçant l'agroécologie au cœur de leur pratique. Par ailleurs, nous assurons le respect de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et/ou d'une démarche de progrès agroécologique par les repreneurs, formalisés par une charte agroécologique signée par tous les porteurs de projet.

Renforcer la cohésion entre les agriculteurs, en concevant des ensembles de fermes complémentaires.



Les ensembles de fermes complémentaires, que nous appelons "grappes de fermes" sont un moyen de multiplier le nombre d'agriculteurs sur les exploitations reprises, en organisant la coexistence d'activités de nature à créer des synergies entre les exploitations.

Redynamiser les territoires ruraux, en permettant l'installation d'agriculteurs et la création d'emplois.



L'accès des porteurs de projet au foncier agricole et à des fermes adaptées aux projets agroécologiques (bonnes caractéristiques / bon prix) permet la création d'emplois ruraux et l'installation de familles qui dynamisent les territoires.

C) ORGANISATION / GOUVERNANCE SUR LA PARTIE MISSION

Le comité de mission d'Eloi se réunit de manière trimestrielle.

Nous avons fait le choix de ne pas inclure la direction de la société parmi les membres permanents. Le Président ou le Directeur Général peut participer aux réunions du Comité de Mission en tant que membre invité, sans droit de vote. Cela nous permet de marquer notre vision du Comité comme un organe pleinement indépendant auprès de qui la direction de la société - également responsable par ailleurs des choix opérationnels, financiers et de gestion - rend des comptes sur la partie mission.

Dans le même esprit, nous avons limité au minimum - 1 personne - la présence de salariés de la société dans le comité de mission afin de donner le maximum de représentativité à des personnes extérieures qualifiées pour juger de notre action et nous orienter sur les évolutions potentielles à apporter à nos pratiques.



2- LA MISSION, ÉLÉMENT CENTRAL POUR ELOI

D) COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION



Etienne & Hélène Falise



Cécile Perraud



Julie Renoux



Grégoire Bleu



Olivier Renaud



Cyril de Jerphanion



Camille Fournier

 **Son rôle**

Le Comité de Mission comprend sept membres. Il est composé de personnalités reconnues pour leur expertise, leur compétence et leur engagement dans les domaines de la Mission. Les personnes morales de toutes formes peuvent faire partie du Comité de Mission. Les membres du Comité de Mission n'engagent pas les organisations auxquelles ils peuvent appartenir.

La durée des fonctions de membres du Comité de Mission est de deux ans à compter de leur nomination.

Il a été convenu de réunir le comité tous les trimestres, incluant une réunion en présentiel par année.

Camille Fournier a été nommée présidente du comité de mission par Maxime Pawlak.



Hélène et Etienne Falise

Hélène et Etienne sont fondateurs du Village Potager, une ferme maraîchère biologique de 12 hectares à Saint-Pierre-lès-Nemours. La ferme est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire. Le projet est né de l'envie commune d'Hélène et Etienne de réunir impact social et environnemental sur un même lieu. La ferme cultive plus de 160 variétés de légumes valorisés en circuits courts et emploie une dizaine de personnes en réinsertion professionnelle. De plus, le Village Potager a rejoint la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC). Ce mouvement vise à aligner le monde de l'entreprise avec l'Accord de Paris sur le climat.



Cécile Perraud

Cécile Perraud et Vincent Barbier ont repris le domaine des Trois Toits en 2019 et ont converti les 20 hectares de vignes à l'agriculture biologique. Le domaine a à cœur de développer des techniques innovantes en agroécologie, notamment en intégrant l'agroforesterie au sein des parcelles. De plus, les associés soutiennent la formation et l'installation de jeunes vignerons en leur proposant des espaces test sur le domaine.

E) VERBATIMS DES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION



Julie Renoux

À la sortie de l'Ecole Vétérinaire de Toulouse, Julie Renoux a pratiqué pendant sept ans en zone rurale, en Bourgogne et en Normandie. Puis, la raréfaction des élevages qui laissaient la place à de vastes étendues de monocultures l'a poussée, en 2014, à changer de cap et à devenir vétérinaire conseil d'un groupement sanitaire départemental d'éleveurs. Dans ce cadre, elle a accompagné un bon nombre d'éleveurs dans leur installation agricole. Aujourd'hui, Julie conçoit des modèles d'élevages innovants fondés sur le respect de l'Homme, de l'animal et de l'environnement. Ils sont mis en place et expérimentés sur le site d'HECTAR.



Grégoire Bleu

Grégoire Bleu a fondé Upcycle, une solution de compostage sur place. Entrepreneur engagé, Grégoire a présidé pendant 3 ans l'association française d'agriculture urbaine professionnelle.



Olivier Renaud

Olivier est cofondateur d'[Impakt.io](#), une entreprise qui accompagne les organisations dans le pilotage de leur stratégie bas carbone et de [Kanopée](#), une offre de formation au service de la transformation environnementale et digitale. Olivier apporte au comité de mission son expertise sur le l'impact carbone.



Cyril de Jerphanion

Cyril, banquier à la Société Générale, suit actuellement une formation de BTS viticulture oenologie. Sa vision transverse ainsi que son esprit de synthèse sont de réels atouts pour le comité de mission d'Eloi.



Camille Fournier

Diplômée d'HEC en juin 2022, Camille est passionnée par l'agriculture et les enjeux de transition agroécologique. Camille a travaillé aux côtés de 11 agriculteurs français pendant 1 an et a raconté son quotidien sur la plateforme solidaire AuNomdeLaTerre.tv et dans son livre intitulé Sur le Champ. Aujourd'hui, Camille est responsable Grand Ouest chez Eloi et préside le comité de mission. Le quotidien opérationnel de Camille permet de garder une approche pragmatique dans la détermination des objectifs d'Eloi.



“

On veut arriver à démontrer au marché qu'on peut faire tourner une exploitation maraîchère rentable et avec cette mission sociale qui est de créer de l'emploi maraîcher et de créer de l'impact territorial sur le plan alimentaire.

Étienne Falise, co-fondateur du Village Potager.

”

“

Après avoir vécu les difficultés de l'installation en étant non issu du monde agricole, je souhaite maintenant à mon tour aider les jeunes qui veulent s'installer. Et puis la conversion d'un domaine viticole à l'agriculture biologique, ce n'est pas quelque chose de facile. Mais on l'a fait, donc on peut partager notre expérience avec ceux qui se lancent.

Cécile Perraud, vigneronne du domaine des Trois Toits, Vertou.

”



“

Par ailleurs, le domaine des Trois Toits expérimente la vitiforesterie en consacrant une parcelle à l'arbre. **Cécile Perraud** explique les nombreux avantages de l'introduction des arbres sur une parcelle de vignes “

L'arbre, c'est ensuite un abri. Il fait barrière à tous les changements et tamponne le climat en apportant ombre et fraîcheur l'été et chaleur lors des périodes de gel.

”



“

Ce qui m'intéresse c'est de chercher un équilibre entre l'animal et son environnement. Autrement dit, travailler à la résilience des systèmes d'élevage.

Julie Renoux, vétérinaire et experte en élevage résilient.

”

“

Nourrir la population, s'occuper des animaux et être responsables de leur bien-être, de leur naissance à leur mort, c'est une belle responsabilité. Et il y a des solutions pour que le métier ne soit pas une servitude. Prenons un exemple : composer son cheptel avec un petit groupe de vaches nourrices, c'est une stratégie intéressante pour s'épargner le biberonnage des veaux. Ma conviction c'est qu'il faut se reconnecter au savoir d'un côté et tirer le meilleur parti des innovations technologiques de l'autre. C'est ce qui est enthousiasmant : retrouver des solutions que le vivant a toujours offertes et explorer les technologies les plus avancées. A cela il faut ajouter que les éleveurs de la prochaine génération redessineront les paysages car ce métier touche à l'aménagement du territoire”

Julie Renoux, vétérinaire et experte en élevage résilient.

”

“

J'avais à cœur de constituer un comité de mission pluridisciplinaire. Il est aujourd'hui composé d'entrepreneurs à impact, de cadres et d'agriculteurs. Ces derniers sont sur le terrain tous les jours et côtoient constamment nos problématiques. Il était selon moi nécessaire de refléter la diversité des professions agricoles au sein de notre comité de mission.

”

Camille Fournier, présidente du comité de mission.



3- Bilan de l'année 1 en tant que société à mission

1) RETOUR SUR LES TRAVAUX CONDUITS EN COMITÉ DE MISSION (CHARTRE, COMPOSITION COMITÉ, DÉFINITION DES OBJECTIFS, CHOIX DE L'OTI, ...)

Eloi a finalisé la composition de son comité de mission. Le comité de mission complet s'est réuni 2 fois en 2022.

1.A) DÉFINITION DES OBJECTIFS ET KPIS SUIVI

Dans un premier temps, le comité de mission a travaillé sur la détermination des KPIs de suivi des objectifs. Il a approuvé la mise en place des indicateurs présentés ci-dessous.

Objectif 1

Favoriser le développement de l'agroécologie, en préservant les pratiques agroécologiques existantes et en engageant les fermes vers de voies de progrès dans leurs pratiques agroécologiques.



KPI #1 : 90 % de fermes en label AB transmises par eloi à un porteur de projet en label AB

KPI #2 : 100% des porteurs de projets installés par eloi signataires d'une charte de maintien et d'amélioration des pratiques agroécologiques

Objectif 2

Renforcer la cohésion entre les agriculteurs, en concevant des ensembles de fermes complémentaires.



KPI #1 : Nombre de fermes transmises en grappe

KPI #2 : Nombre de fermes où est conduit un projet de diversification avec installation d'un ou plusieurs porteurs de projet

Objectif 3

Redynamiser les territoires ruraux, en permettant l'installation d'agriculteurs et la création d'emplois. Pour ce faire, la société entend principalement faciliter l'accès au foncier agricole pour les porteurs de projet



KPI #1 : Nombre de porteurs de projet installés comme exploitants agricoles au sens de la MSA



KPI #2 : Nombre d'emplois présents à l'installation (exploitants + salariés)

KPI #3 : Nombre d'hectares transmis, à la vente ou à la location, aux porteurs de projet installés

La charte agroécologique est disponible sur le <https://eloi.eu/charte/>.

1.B) RÉDACTION DE LA CHARTE AGROÉCOLOGIQUE

Cette charte a pour objectif de s'assurer que le porteur de projet s'engage dans une logique de démarche agroécologique en :

-  Maintenant les pratiques agroécologiques existantes
-  Se fixant des objectifs d'amélioration des pratiques agroécologiques dans une ou plusieurs catégories.

Il est demandé à tous les porteurs de signer la charte avant leur installation. Les coordinateurs Eloi introduisent et expliquent la charte agroécologique aux porteurs de projet.



CHARTÉ D'ENGAGEMENT PORTEURS DE PROJET

Préambule

La mission d'eloi est de donner aux agriculteurs des moyens pour soigner la terre et les Hommes. Pour ce faire, eloi :

- favorise le développement de l'agroécologie, en préservant les pratiques agroécologiques existantes et en engageant les fermes vers des voies de progrès dans leurs pratiques agroécologiques
- redynamise les territoires ruraux, en permettant l'installation d'agriculteurs et la création d'emplois

La Charte suivante précise les engagements agronomiques et sociaux que prennent les porteurs de projet en s'installant sur une ferme via eloi pour atteindre ces objectifs. Cette charte est systématiquement signée par l'ensemble des porteurs de projet à chaque installation sur une ferme via eloi.

Je m'engage à maintenir et développer les pratiques agroécologiques sur les axes précisés ci-dessous.

En outre, j'ai conscience que la mesure de l'impact est importante pour mieux orienter mon action et atteindre mes objectifs. Elle peut désormais donner lieu à rémunération et est parfois couplée avec le financement de certains investissements agroécologiques.

Je m'engage donc à étudier, avec l'aide d'eloi, la mise en place d'un outil ou d'un label de mesure de mes pratiques ou de mes impacts.

J'ai déjà choisi le ou les outils de mesure et/ou le(s) label(s) suivant(s) :

Je m'engage à étudier avec eloi les outils et labels disponibles et à travailler à leur mise en place

Voici les axes sur lesquels portent mes engagements :

*Cocher au moins 3 cases pour lesquelles vous vous fixez des objectifs. Préciser dans l'encadré les mesures existantes que vous vous engagez à maintenir ou les mesures que vous souhaitez mettre en place et indiquer les objectifs chiffrés si vous en avez.
Ex: jem'engage à planter 600m de haie dans les 2 ans à venir / jem'engage à convertir 10 ha à l'agriculture de conservation des sols la première année.*

Travail et couverture du sol

Durée et diversification des rotations de cultures

Plantation d'arbres ou de haies, agroforesterie

Prairies permanentes

Mares

Bandes enherbées

Diversité végétale

Gestion des produits phytosanitaires

Fertilisation azotée

Gestion de l'eau

Gestion de la consommation/ production énergétique

Gestion des déchets

Gestion des transports

Bien-être animal

Mesures sociales (création d'emplois, réinsertions, ...)

Autres mesures

Parmi l'ensemble de ces engagements, voici ceux dont la mise en œuvre est prévue à court terme (lors de la première année qui suit mon installation). Les impacts de ces engagements en termes d'investissements à réaliser, de coûts ou de revenus devront figurer dans mon plan d'affaire :

Mesures court terme (année 1 & 2) :

Je m'engage à transmettre à l'équipe eloi, de manière annuelle au cours des 5 premières années d'installation, le suivi des actions engagées et des résultats obtenus sur les éléments listés ci-dessus.

Fait à :

Le

Prénom et nom

Signature

1.C) LE CHOIX D'UN OTI



Il a été convenu de réaliser le premier audit de société à mission avec l'OTI Impacct. Eloi a choisi Impacct en raison de l'appétence de son équipe pour les sujets agroécologiques et de l'alignement en termes de valeurs. Cet audit doit être réalisé dans les 24 mois après être passé Société à Mission, pour une entreprise constituée de moins de 50 personnes. Eloi est devenu société à mission le 4 octobre 2021. **L'audit aura donc lieu en septembre 2023** et sa durée a été estimée à 3 jours.

Eloi a signé avec Impacct une lettre de pré-engagement.

3- Bilan de l'année 1 en tant que société à mission

2) % D'ATTEINTE DES OBJECTIFS SUR LA BASE DES INDICATEURS

Objectif 1

Favoriser le développement de l'agroécologie, en préservant les pratiques agroécologiques existantes et en engageant les fermes vers de voies de progrès dans leurs pratiques agroécologiques.



KPI #1 : 90 % de fermes en label AB transmises par eloi à un porteur de projet en label AB

→ 100%

KPI #2 : 100% des porteurs de projets installés par eloi signataires d'une charte de maintien et d'amélioration des pratiques agroécologiques

→ 3/3 porteurs de projet signataires



CHARTRE D'ENGAGEMENT PORTEURS DE PROJET



- Diversité végétale
Grande diversité de l'assolement (15 espèces)
- Gestion des produits phytosanitaires
En bio
- Fertilisation azotée
Fertilisation bien en dessous des normes (fumier, compost)
- Gestion de l'eau
Irrigation raisonnée sur le tournesol (diminution nette par rapport au cédant)
- Mesures sociales (création d'emplois, réinsertions, ...)
Le but est de travailler à 2 sur la ferme

Parmi l'ensemble de ces engagements, voici ceux dor terme (lors de la première année qui suit mon installat en termes d'investissements à réaliser, de coûts ou de plan d'affaire :

Mesures court terme (année 1) :
Passage en BIO
Diversification de l'assolement

- Travail et couverture du sol
Je m'engage à développer les couverts en inter-culture afin de favoriser la structure du sol et de maintenir la fertilité naturelle des sols

- Durée et diversification des rotations de cultures
Mes rotations seront longues et diversifiées (15 cultures) avec des prairies en tête de rotation
La rotation du cédant était très courte et invariante d'une année sur l'autre (RG/Mais)

- Plantation d'arbres ou de haies, agroforesterie
Replantation d'une haie le long du chemin rando (500m)
Reboisement de zone très humide et inutilisées.

- Mares, bandes enherbées
Garder les bandes enherbées actuelles



- Travail et couverture du sol
- Durée et diversification des rotations de cultures
- Plantation d'arbres ou de haies, agroforesterie *(encore en réflexion)*
Plantation d'arbres et arbustes fourragers pour créer une ressource alimentaire en plus pour les chèvres, ainsi que des zones d'ombres.

Objectif 2

Renforcer la cohésion entre les agriculteurs, en concevant des ensembles de fermes complémentaires.



KPI #1 : Nombre de fermes transmises en grappe

→ 0

KPI #2 : Nombre de fermes où est conduit un projet de diversification avec installation d'un ou plusieurs porteurs de projet

→ 1 diversification : Treize Vents

La ferme de Treize Vent initialement en bovin allaitant a accueilli en 2022 un projet d'élevage de brebis laitières avec transformation en fromage. Le couple de porteurs de projet s'est installé sur 30 hectares. En mars 2023, un maraîcher s'installera sur 7 hectares pour compléter diversification de la ferme.

Objectif 3

Redynamiser les territoires ruraux, en permettant l'installation d'agriculteurs et la création d'emplois. Pour ce faire, la Société entend principalement faciliter l'accès au foncier agricole pour les porteurs de projet.



KPI #1 : Nombre de porteurs de projet installés comme exploitants agricoles au sens de la MSA

→ 3



Eloi a accompagné l'installation d'une éleveuse caprine dans le Maine et Loire et d'un couple d'éleveurs ovins en Vendée.



Témoignage de Marylène, éleveuse caprine.

“N'étant pas issue du milieu agricole, avec tous les interlocuteurs que j'ai eu à rencontrer, il y a sûrement des choses que j'aurais loupé. Je peux dire maintenant que sans cet accompagnement, je ne serais pas allée au bout...”

Objectif 3



KPI #2 : Nombre d'emplois présents à l'installation (exploitants + salariés)

→ 3

Les porteurs de projets installés n'ont pas encore embauché de salariés sur leur exploitation.

KPI #3 : Nombre d'hectares transmis, à la vente ou à la location, aux porteurs de projet installés

→ 110 ha (La Frogerie) + 30 ha (Treize vents) = 140 ha



4- PERSPECTIVES

B) CONCLUSION RÉFÉRENT DE MISSION

En 2020, la moitié des exploitations étaient dirigées par des agriculteurs de plus de 55 ans. Dans les cinq ans à venir, l'agriculture française devrait faire face au départ de la moitié des chefs d'exploitation.¹

Dans ce contexte, la mission d'Eloi apparaît indispensable et urgente : accompagner la transmission des fermes tout en assurant la conservation de leur vocation agricole et la transition vers des pratiques agroécologiques.

Le défi du renouvellement des générations est grandissant mais la dynamique d'installation actuelle souffle un vent d'optimisme. En 2021, La France a connu une hausse de 11,2 % du nombre de chefs d'exploitations installés². Toutefois, 60% des porteurs de projets qui se sont présentés au Point d'Accueil installation sont Non Issus du Monde Agricole. Cette tendance ne fait que renforcer la conviction partagée d'Eloi et du Comité de mission que de nouveaux acteurs ont un rôle à jouer, en coordination avec l'écosystème en place, pour accompagner ces porteurs de projets et faciliter leur installation.

“Je me suis sentie moins seule face à la machine administrative”

Marylène, éleveuse caprine accompagnée par Eloi. Propos recueilli par Pierre-Yves Jouyaux pour le Paysan Breton.

À l'avenir, le comité de mission poursuivra son double rôle :



Garantir le respect des engagements d'Eloi au regard de l'ambition définie cette première année.



Éclairer sur les questionnements émergents afin de permettre à Eloi de garder au mieux le cap de sa mission.

ANNEXES

¹ <https://magazine.lafranceagricole.fr/dist/84cca78725996e9283f8b7d43a47dea76422d394/156013.web/?appld=com.forecomm.lafranceagricole&contentId=156013×tamp=1672652290&token=6e3bd215e432a59aa7579f832885ebcfb8c5ba41&sc=6aed8d929be8522483a23ca6eff11d66670e0e5a&sign=8500cf0c1b3df46c8b1b1252cf7dbb20e6096e5f93c5ab94617f88bac6913cfa&rb=1&vtk=2&lang=fr#page/37>

² <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/installations-112-en-2021/>